



RAPPORT ANNUEL

2024-2025

Présenté aux membres de la
CMFO le 25 juin 2025



COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.
LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA



NOTRE MISSION

Portée par une vision claire et audacieuse, la Coopérative multiservices francophones de l'Ouest d'Ottawa (CMFO) s'impose comme un modèle novateur de centre multiservice culturel, sociocommunautaire et de santé, essentiel au rayonnement et à la vitalité de la francophonie plurielle dans l'Ouest d'Ottawa.

Ancrée dans un esprit de partenariat et de solidarité, la CMFO œuvre au cœur de la Maison de la francophonie d'Ottawa et dans la communauté pour offrir une riche panoplie d'activités et de services. Chaque action, chaque initiative vise à favoriser une vie en français pleinement vécue, dans toutes ses expressions : culture, éducation, mieux-être, entraide, engagement citoyen et création artistique.

Nous croyons que la langue française est bien plus qu'un moyen de communication — elle est un vecteur d'identité, de fierté et d'innovation. En rassemblant les forces vives de la communauté, la CMFO bâtit un espace inclusif, vivant et résilient où toutes les générations peuvent s'épanouir en français, aujourd'hui et pour demain.



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidence du CA de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc.	2
Mot de la direction générale de la Maison de la francophonie d'Ottawa	3
Mot de nos membres du Conseil d'administration sortant.e.s	4
Faits saillants 2024-2025	6
Budget et états financiers 2024	12
Remerciements.....	24

* À noter que ce rapport annuel présente les états financiers de la CMFO de janvier 2024 à décembre 2024 et présente les activités de la Coopérative de juin 2024 à juin 2025 pour correspondre aux cycles des assemblées générales annuelles, tenues en juin de chaque année.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

DU CA DE LA COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.

Chers membres du conseil d'administration, partenaires et membres de notre belle communauté,

C'est avec une profonde reconnaissance et une émotion toute particulière que je vous présente le rapport annuel 2024-2025 de la Maison de la francophonie d'Ottawa. Cette année, dernière pour moi en tant que membre du conseil d'administration, a été l'une des plus riches et transformatrices de notre parcours collectif.

2024-2025 fut une année de rayonnement, de consolidation et d'impact. Une année où, grâce à notre engagement commun, nous avons franchi des caps majeurs : le renforcement de nos partenariats communautaires, le lancement de nouveaux programmes culturels intergénérationnels, l'expansion de nos services aux nouveaux arrivants francophones, et l'essor de notre programmation jeunesse, notamment à travers le projet Voix émergentes, qui a révélé des talents vibrants et affirmé notre rôle de catalyseur culturel.

Chaque initiative a été portée par une énergie collective sans faille, alimentée par une équipe passionnée, un réseau de bénévoles engagé, et une gouvernance inspirée. Nous avons su conjuguer vision et action, continuité et innovation, pour faire évoluer notre Maison tout en lui restant fidèle.

Cette année, la mise en œuvre de notre nouveau plan stratégique a posé les fondations d'une croissance responsable et durable. Nous avons recentré nos priorités autour de trois axes essentiels : la représentativité de la diversité francophone, la résilience de notre modèle organisationnel, et la création de ponts durables entre générations, cultures et régions.

Nos événements phares – qu'il s'agisse du *Festival des voix francophones*, des *Dialogues communautaires sur l'avenir de la francophonie*, ou des *Rendez-vous de la création* – ont été de véritables espaces de célébration, de réflexion et de mobilisation. Ils ont témoigné d'une francophonie plurielle, vibrante, inclusive, à l'image de notre Ottawa.

Je tiens à saluer particulièrement notre directeur général, Marcel Morin, dont la vision rassembleuse et l'écoute constante ont permis d'élever notre institution à la hauteur des défis contemporains. Son leadership éclairé est un repère précieux, et sa capacité à faire émerger le potentiel de chacun est un moteur silencieux mais puissant.



Je souhaite également rendre hommage/femmeage à mes collègues Jean Gardy Dumoulin et Souhila Timezouert, qui, terminent leur mandat au sein du conseil d'administration. Leur intelligence, leur cœur, et leur générosité auront marqué à jamais l'ADN de cette maison.

Quant à moi, bien que mon mandat touche à sa fin, je demeure profondément engagée à titre de membre active de notre belle communauté. Cette Maison continuera de compter sur mon appui, ma voix et mon enthousiasme pour faire rayonner notre mission, encore et toujours.

Comme le disait si justement Stacey Abrams : « *La diversité est une force, mais elle n'a de pouvoir que si elle s'accompagne d'un engagement collectif. Lorsque nous unissons nos talents et nos perspectives, nous bâtissons un avenir où chacun trouve sa place.* »

Oui, ensemble, nous bâtissons plus qu'un lieu : nous façonnons un héritage. Celui d'une francophonie qui s'affirme, qui inclut, qui rêve et qui agit. Merci à toutes celles et ceux qui font vivre cette Maison. Que cette nouvelle année nous trouve plus audacieux, plus unis, plus inspirés que jamais.

Avec toute ma reconnaissance pour cette aventure humaine exceptionnelle, et la certitude que l'histoire de notre Maison continuera à rayonner au-delà de nos frontières géographiques.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et vos contributions précieuses,

FATIMA ADEN OSMAN,
Présidente, CMFO



MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

Chères alliées, chers alliés de la Maison de la francophonie d'Ottawa,

Alors que nous tournons la page sur l'exercice 2024-2025, je suis animé par une immense fierté et une profonde gratitude. Cette année, plus que jamais, notre Maison s'est dressée comme un phare d'innovation, de solidarité et de créativité au cœur de la communauté francophone plurielle d'Ottawa.

Guidés par notre passion commune pour la langue et les cultures francophones, nous avons repoussé les frontières de l'imaginaire : des ateliers éclatants de couleur aux rencontres intergénérationnelles, en passant par des collaborations inattendues entre artistes émergent.e.s et institutions établies. Chacune de ces initiatives a tissé de nouveaux liens, renforcé notre sentiment d'appartenance et célébré la richesse infinie de notre pluralité.

Je tiens à saluer la dévotion sans faille de notre équipe et l'engagement exemplaire de nos bénévoles, dont l'ardeur et la générosité ont fait naître des moments inoubliables. Votre créativité, votre curiosité et votre écoute ont permis à notre Maison de se réinventer et de rayonner, même face aux défis les plus ambitieux.

Ce rapport annuel vous invite à parcourir les temps forts de l'année : des visages, des voix et des histoires qui incarnent l'âme de notre projet collectif. Vous y découvrirez comment, ensemble, nous avons transformé des idées en actions concrètes, semé les idées de futurs succès et ouvert des fenêtres sur des horizons insoupçonnés.

Avec enthousiasme, nous poursuivrons en 2025-2026 ce chemin d'excellence et d'audace. Je vous convie d'ores et déjà à rejoindre cette aventure humaine, où chaque contribution, petite ou grande, enrichit notre Maison et irrigue la vie francophone plurielle d'Ottawa de rêves et d'espoirs renouvelés.

Merci de faire vibrer notre communauté : sans vous, rien de tout cela ne serait possible. Bonne lecture et à très bientôt au cœur de nos prochains projets !

MARCEL MORIN,
Direction générale de la Maison
de la francophonie d'Ottawa

MOT DE NOS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT.E.S

JEAN-GARDY DUMOULIN

C'est avec un sentiment de satisfaction et du devoir accompli que je cède ma place à un nouvel allié au Conseil d'administration de la CMFO. Ce fut un véritable honneur de contribuer, aux côtés d'une équipe engagée, à bâtir une Maison francophone accueillante, rayonnante et fidèle à la diversité qui caractérise l'Ouest d'Ottawa. À travers les défis, notamment ceux posés par la pandémie j'ai pu mesurer la puissance du lien communautaire et l'importance de préserver des espaces où nos voix trouvent toute leur résonance.

Cette expérience a enrichi ma vision, m'offrant ainsi une plus grande perspective et ouverture pour mettre en œuvre, sur le terrain, des principes fondamentaux à une société plus équitable et respectueuse des différences.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes collègues du CA, notamment la présidente sortante Madame Fatima Aden Osman dont l'implication constante et l'engagement indéfectible ont été une source d'inspiration quotidienne. Cheminer à vos côtés a été une expérience inestimable, et je pars le cœur empli de reconnaissance, convaincu que la CMFO continuera à évoluer, portée par une francophonie épanouie, solidaire et ambitieuse.

Je demeure un allié fidèle à la CMFO et un défenseur engagé de la francophonie d'Ottawa.



SOUHILA TIMEZOUERT

Après six années au sein du conseil d'administration de la coopérative CMFO et de La Maison de la francophonie, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer.

Je suis particulièrement reconnaissante à Linda Savard, qui m'a recommandée et convaincue de me joindre à cette belle équipe. Grâce à elle, j'ai pu m'engager dans un projet porteur de sens, entourée de membres dévoués à la promotion et à la vitalité de la langue française en Ontario.

J'ai eu la chance de côtoyer des personnes engagées depuis longtemps dans cette cause, comme Andrée Duchesne, Ronald Bisson et surtout Jean-Louis Schryburt, dont le travail et la passion m'ont profondément inspirée.

Je suis contente d'avoir pu contribuer, à ma façon, à l'épanouissement de la Maison de la francophonie, à travers ses nombreuses activités, projets et initiatives communautaires. Ce fut une expérience enrichissante, tant sur le plan humain que collectif.

Merci à vous tous pour votre accueil, votre confiance et votre engagement constant envers notre communauté.



FATIMA ADEN OSMAN

Chers membres du conseil d'administration, partenaires et amis de notre belle communauté,

C'est avec une profonde révérence et un élan du cœur que je vous adresse ces quelques mots, alors que mon mandat au sein de la CMFO arrive à son terme. Depuis 2018, cette aventure humaine et collective m'a profondément marquée, me transformant tant sur le plan personnel que professionnel.

Je remercie de tout cœur Ronald Bisson qui m'a invité à me joindre au CA ainsi que Roda Muse et Nimo Ahmed (que son âme repose en paix), qui m'ont encouragé dès le départ à rejoindre cette équipe remarquable et dans cette belle mission.



Un grand merci à tous les membres du CA, passés et présents, pour leur confiance, leur bienveillance et leur indéfectible engagement.

La Maison de la francophonie d'Ottawa n'a pas été pour moi qu'un espace d'engagement bénévole : elle a été une véritable école de vie. J'y ai découvert une francophonie riche, vibrante et plurielle, où ses mille nuances se tissent en un éclat d'expression et de richesse culturelle- le reflet fidèle de notre communauté. J'ai eu la chance de côtoyer des personnes inspirantes, aux parcours variés, qui ont élargi mes horizons, nourri ma réflexion et affiné ma manière de voir et de faire les choses. C'est à leur contact que mon leadership s'est construit, au fil des défis, des apprentissages et des moments de grâce partagés.

Mon parcours, d'administratrice à vice-présidente, puis à la présidence, m'a appris l'art de naviguer dans la complexité, d'écouter activement, de créer des liens et de prendre des décisions porteuses de sens. La pandémie, notamment, a été une période décisive, révélant l'importance d'un leadership à la fois humain, réactif et ancré dans les valeurs de résilience et d'inclusion. Ce fut aussi l'occasion de mettre concrètement en œuvre mes convictions en matière de Diversité, Accessibilité et Inclusion (DAI), des principes qui m'animent profondément.

S'il y a une chose que je retiens avant tout, c'est la richesse du bénévolat. Ce don de soi, souvent discret, mais toujours puissant, m'a permis de vivre des expériences humaines inoubliables, d'apprendre sur le terrain, et de contribuer, à mon échelle, à un projet collectif porteur de sens.

Alors que je tourne cette page avec émotion, je pars avec un cœur rempli de reconnaissance et d'espoir. La CMFO continuera, j'en suis certaine, à rayonner grâce à l'engagement de toutes celles et ceux qui croient en la force de notre francophonie. Je vous adresse tout mon soutien et mes meilleurs vœux pour la suite de cette aventure.

Merci du fond du cœur pour ces années intenses et inoubliables. Ce départ n'est pas un adieu, mais le début d'un nouveau chapitre — toujours guidé par le même engagement envers la communauté et la francophonie progressiste.

FAITS SAILLANTS 2024-2025



Présidente

Fatima
Aden Osman



Vice-présidente

Linda
Savard



Trésorier

Ronald
Bisson



Secrétaire

Nelly Oriane
Hatungimana



Administratrice

Mariette
Chikuru

Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc. (CMFO) Membres du Conseil d'administration 2024-2025



FAITS SAILLANTS 2024-2025



Rencontre avec Mme Marit Stiles, Chef de l'opposition officielle, Chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario - Juillet 2024



Soirée à l'ambassade de Belgique avec Son Honneur, L'Honorable Edith Dumont - Janvier 2025



Rencontre avec M. Bryan Michaud
Bureau Ottawa du Premier ministre
de l'Ontario - Octobre 2024



FAITS SAILLANTS 2024-2025

Saison artistique 2024-2025

Pour plus de renseignements : marcel.morin@cmfo.ca





10 août 2024 - 19h
Yoya Jamal et Thierry Kijanya



5 septembre 2024
Lancement de saison 24-25



21 septembre 2024 de 10h à 16h
Petit salon du livre 4



automne 2024 - Voir détails à l'infolettre
Carole Myre
- Conférence Simply Merci !



19 octobre 2024 - 19h
Soirée musique Izi Access



2 novembre 2024 - 19h
Soirée d'humour Izi Access



9 novembre 2024 - 19h
Règlement 17



16 novembre 2024 - 15h
Festival mondial multiculturel
- panel de discussion



30 novembre 2024 - 19h
Olivia Nkufula



7 décembre 2024 de 10h à 16h
Petit salon du livre 5
Les petits salons du livre francophone



Janvier 2025 - Voir détails à l'infolettre
Soirée des ambassades francophones



15 au 20 janvier 2025
Rendez-vous Contact Ontariois



25 janvier 2025 de 17h à 19h
5^e Anniversaire de la Maison avec YAO



21 mars 2025 - 18h
Gala de la francophonie plurielle



5 avril 2025 - 19h
Théâtre enfants - Comme une étincelle
- Le cirque des étoiles



26 avril 2025 - 19h
Sortir de la tempête
Théâtre grand public



3 mai 2025 - 19h
Flo Franco et Dj Unpier - COME UP III



17 mai 2025 - 19h
Nickel City Fif
Théâtre grand public



24 mai - 19h
Euphrates - Alliance française Ottawa

Merci à





FAITS SAILLANTS 2024-2025

Académie Afro-Ontarienne des arts et de la culture



Daniella Bongongo



Le Flo Franco



Daniella Kembo



Kimya



King H 59



Abel Maxwell



John Kennedy Munfano



Olivia Nkufu



Le R Premier



Ferline Regis



Jean-Jean Roosevelt



Eric Topao



Daby Touré



YAO



LAOAC
L'ACADÉMIE AFRO-ONTARIENNE
DES ARTS ET DE LA CULTURE



Carole Myre
Canada
Centre d'excellence
artistique de
l'Ontario -
Partenaire
artistique



Marcel Morin
Canada
Maison de la
francophonie
d'Ottawa -
Gestionnaire
de projet



Beaudoin Kola
Togo
Centre Afrique-
Ontario-Canada
Fondateur-Directeur
général, Chargé des
Relations publiques



Natalié
Aloesode-
Bernardin
Togo -
Amalga -
Partenaire
artistique

Pour en savoir plus sur les
prochaines activités et prestations
de l'Académie Afro-Ontarienne,
consultez les détails dans
l'infolettre de la Maison.



LAOAC
L'ACADÉMIE AFRO-ONTARIENNE
DES ARTS ET DE LA CULTURE



FAITS SAILLANTS 2024-2025

Merci aux commanditaires de la soirée !

Venez célébrer l'anniversaire de la Maison

Samedi 25 janvier 17h à 19h

C'est gratuit !

YAO
Maître de cérémonie et artiste invité

Profitez d'un service d'hors-d'œuvre gratuit et d'un service de bar à prix abordable !
TRAITEUR LA BONNE BOUFFE

5 ans

LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

Inscrivez-vous ici

Ça mène à bouger !

10 semaines d'activités pour les enfants de 6 à 12 ans, en français.

Un programme après-école, du lundi au jeudi, entre 16h30 et 19h, pour inviter vos enfants à venir s'amuser en français.

Danse
Jeudi soir
Entre 16h30 et 18h
Rejoignez-nous pour la danse! Séances de 16h30 à 17h15 et de 17h15 à 18h. Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Basketball
Mercredi soir
Entre 16h et 18h
Rejoignez-nous pour du basketball de 16h à 18h! Gym ouvert aux enfants de 8 à 14 ans.

Théâtre
Mardi soir entre 16h30 et 18h
Venez participer au théâtre de 16h30 à 18h! Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Piano
Lundi soir
Entre 16h30 et 19h
Sessions de 30 minutes

Inscription : Voir code QR

Lieu : 2720, chemin Richmond, Ottawa ON

Dates du programme après-école : 3 mars au 15 mai 2025

Merci à :

NOS ACTIVITÉS

CAMPS D'ÉTÉ 2024

Adresse
2720 chemin Richmond
Maison de la francophonie

Séances de camp
Du lundi 24 juin au vendredi 23 août 2024

Contact
marcelmoro@cmfo.ca
613.296.6554

Coût/semaine \$200

Groupes d'âge
6 à 12 ans

POUR TOUTE LA FAMILLE

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 10h - 16h

MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA
OUVERT À TOUS
INSCRIPTION GRATUITE
2720 chemin Richmond, Ottawa

Auteurs en signature

Lectures
Table ronde
Conférences
Animations
Ateliers
Restauration

LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

Équipe jeunesse à la Maison de la francophonie d'Ottawa – Été 2024

Équipe Jeunesse Canada au Travail



Larissa Mbuyi Bakumbane



Kenzo Dekkal Furuya

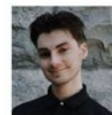


Queen-Naïssa Igraneza

Équipe Emploi été Canada



Manuella Daniel



Sebastian Baranyi-Nicholls



Tatiana Jean Jacques



Anne-Sophie Sakisa



Jérôme Pham



Kela Wosia Djibu



Flaminia Madogo



Jean-Marc Pham



Équipe Avenir jeunesse Ottawa



Joseph Nkembo



Olga Mapan Mpie



Arille Orance Chekete

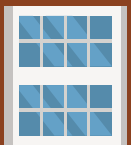
UNE VISION DE LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

PLAN POUR LA PÉRIODE 2024-2028

COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.



VALEURS



VISION

NOTRE VOULOIR
DEVENIR

Modèle novateur de centre multiservice culturel, socio-communautaire et de santé, essentiel à la francophonie de l'Ouest d'Ottawa.



Pluralité

Nous sommes un modèle de vivre ensemble qui invite toutes formes d'expression de la francophonie.



Respect

Nous faisons preuve de compréhension et de bienveillance afin de cultiver un climat harmonieux et constructif.



Collaboration

Nous travaillons en équipe pour mieux desservir la communauté.



Équité

Nous poursuivons l'égalité réelle en matière d'accès aux activités et services.



Autonomie

Nous innovons pour accroître notre capacité à agir pleinement dans l'intérêt de notre communauté.

CHANTIERS

Programmation multivolet

La CMFO répond aux besoins variés de la communauté grâce à une offre bonifiée de services en français.

Positionnement stratégique

La CMFO optimise sa visibilité en communauté ainsi qu'auprès de partenaires, de commanditaires et de bailleurs de fonds.

Efficience organisationnelle

La CMFO mobilise ses ressources humaines, financières et physiques de façon stratégique.

Objectifs stratégiques

Renforcer les services existants et en développer de nouveaux en fonction des différents besoins.

Accroître le nombre de partenaires principaux pour élargir la gamme de services offerts.

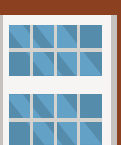
Améliorer les communications afin de faire connaître les activités et services offerts.

Accroître les efforts de sensibilisation aux fins de commanditaires et de financement récurrents.

Canaliser les ressources humaines nécessaires pour bien desservir la communauté.

Accroître le financement stable récurrent afin d'assurer la pérennité de l'organisme.

Augmenter l'utilisation des espaces physiques consacrés à l'activité francophone pour répondre en priorité aux besoins communautaires.



MISSION

NOTRE RAISON
D'ÊTRE

Dans un esprit de partenariat, la Coopérative multiservices francophones de l'Ouest d'Ottawa (CMFO) offre une panoplie d'activités et de services à la Maison de la francophonie d'Ottawa et en communauté afin de favoriser la vie en français dans toutes ses expressions.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Coopérative Multiservices
Francophone de l'Ouest d'Ottawa Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa Inc. (opérant sous le nom de Maison de la francophonie d'Ottawa) (la « Coopérative »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de

l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Coopérative.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Coopérative;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe

comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Coopérative à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Maïe Lavalée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 7 mai 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Subventions et contributions (annexe A)	357 019 \$	440 780 \$
Autres produits		
Location	194 705	142 750
Commandites	50 600	14 100
Inscriptions aux activités	45 850	40 641
Intérêts et autres	6 171	1 704
Dons	1 775	1 249
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations (note 6)	113 882	174 564
	770 002	815 788
CHARGES		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	258 812	228 241
Honoraires contractuels	123 994	143 859
Cachets	85 285	54 159
Loyer	41 316	43 861
Frais de bureau	38 962	27 994
Activités sociales	32 948	71 614
Assurances	12 968	9 327
Frais de représentation et congrès	7 704	7 255
Créances douteuses	7 066	-
Frais de déplacement	6 729	9 524
Frais de publicité et promotion	4 478	9 569
Télécommunications	1 622	1 860
Honoraires professionnels	15 511	13 290
Intérêts et frais de service	5 482	3 759
Amortissement des immobilisations	118 118	179 779
	760 995	804 091
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	9 007 \$	11 697 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Non affecté	Réserve de trésorerie	Réserve de caisse	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	- \$	50 000 \$	10 925 \$	60 925 \$	49 228 \$
Excédent des produits sur les charges	9 007	-	-	9 007	11 697
Affectations internes (note 7)	(9 007)	-	9 007	-	-
SOLDE À LA FIN	-	\$ 50 000 \$	19 932 \$	69 932 \$	60 925 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

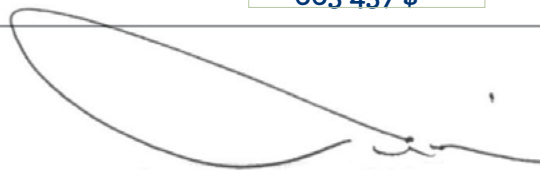
31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	162 864 \$	72 019 \$
Encaisse en fiducie	-	5 000
Débiteurs	30 775	67 893
Subventions et contributions à recevoir	73 124	129 266
Frais payés d'avance	9 267	10 407
	276 030	284 585
IMMOBILISATIONS (note 3)	389 427	506 256
	665 457 \$	790 841 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 4)	46 662 \$	20 565 \$
Produits perçus d'avance	65 310	42 175
Subventions et contributions reportées (note 5)	115 200	184 941
	227 172	247 681
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES -		
IMMOBILISATIONS (note 6)	368 353	482 235
	595 525	729 916
ACTIF NET		
Non affecté	-	-
Affectations internes (note 7)		
Réserve de trésorerie	50 000	50 000
Réserve de caisse	19 932	10 925
	69 932	60 925
	665 457 \$	790 841 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



administrateur



administrateur

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	9 007 \$	11 697 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	118 118	179 779
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(113 882)	(174 564)
	13 243	16 912
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Encaisse en fiducie	5 000	-
Débiteurs	37 118	(28 009)
Subventions et contributions à recevoir	56 142	(94 635)
Frais payés d'avance	1 140	18 839
Créditeurs et frais courus	26 097	(74 212)
Subventions et contributions reportées	(69 741)	112 042
Produits perçus d'avance	23 135	42 175
	78 891	(23 800)
	92 134	(6 888)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(1 289)	(923)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	90 845	(7 811)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	72 019	79 830
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	162 864 \$	72 019 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'objectif de la Coopérative est de mettre sur pied la Maison de la francophonie d'Ottawa qui est un centre de développement communautaire, social, éducatif et économique pour la communauté francophone qui vise à améliorer le bien-être des jeunes, des aînés, des immigrants et de leurs familles. Bien que située dans l'ouest de la ville, la Maison est conçue pour desservir l'ensemble de la population du grand Ottawa. La Coopérative, incorporée sous la Loi sur les sociétés coopératives, est désignée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations.

Constatation des produits

La Coopérative comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les subventions et les contributions reçues pour le financement d'immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits d'inscriptions aux activités sont constatés comme produits lorsque les activités ont lieu, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement final est raisonnablement sûr.

Les intérêts, les ristournes et les dons sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux..

Services reçus à titre bénévole

La Coopérative ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Coopérative.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports de services

Les apports de services ne sont pas constatés dans les états financiers de la Coopérative.

Instruments financiers

ÉVALUATION INITIALE

La Coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Coopérative qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

La Coopérative évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

DÉPRÉCIATION

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Matériel informatique et équipement de scène	20 % à 55 %
Ameublement et équipement de bureau	20 %
Équipements récréatifs	20 %
Équipements artistiques	20 % à 55 %
Amélioration locative	4 %

Réduction de valeur des immobilisations

La Coopérative comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2024 Valeur nette	2023 Valeur nette
Matériel informatique et équipement de scène 168 087 \$	538 530 \$	420 133 \$		118 397 \$
Ameublement et équipement de bureau	286 775	154 374	132 401	164 627
Équipements récréatifs	17 951	9 689	8 262	9 913
Équipements artistiques	308 649	205 917	102 732	134 843
Amélioration locative	32 189	4 554	27 635	28 786
	1 184 094 \$	794 667 \$	389 427 \$	506 256 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	3 966 \$	6 212 \$
Sommes à remettre à l'État	1 776	396
Salaires et vacances à payer	40 920	13 957
	46 662 \$	20 565 \$

7. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent des sommes reçues ou à recevoir pour des activités devant se poursuivre au cours du prochain exercice et se détaillent comme suit :

	2024	2023
Ministère du Patrimoine canadien	68 750 \$	140 750 \$
Fédération de la jeunesse canadienne-française	34 999	3 190
Autres	11 451	-
Fonds de relance des services communautaires	-	34 001
Ville d'Ottawa	-	3 500
Conseil des arts de l'Ontario	-	3 500
	115 200 \$	184 941 \$

Les variations survenues dans les soldes de subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	184 941 \$	72 899 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	287 278	552 822
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(357 019)	(440 780)
Solde à la fin	115 200 \$	184 941 \$

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les subventions et contributions reportées liées aux immobilisations représentent le financement affecté pour l'acquisition d'immobilisations. Les subventions et contributions sont constatées aux produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes. Les variations survenues dans les soldes de subventions et contributions reportées liées aux immobilisations sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	482 235 \$	656 799 \$
Moins: montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(113 882)	(174 564)
Solde à la fin	368 353 \$	482 235 \$

7. AFFECTATIONS INTERNES

Réserve de trésorerie

La Réserve de trésorerie a été établie avec le legs de 50 000 \$ du Frère Maurice Lapointe. Cette réserve a pour but de réaliser des projets spécifiques qui sont susceptibles d'avoir un effet structurant et permanent pour la Coopérative et de subvenir aux charges exceptionnelles non prévues au budget d'opération.

Réserve de caisse

La Réserve de caisse a été établie dans le but de subvenir aux charges prévues au budget d'opération de l'exercice futur. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation de l'actif net non affecté d'un montant de 9 007 \$ à la Réserve de caisse (2023 : affectation de la Réserve de caisse à l'actif net non affecté de 21 003 \$).

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Coopérative est principalement lié aux comptes clients.

La Coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 79 % du total des comptes clients sont à recevoir de cinq entités. La Coopérative évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Coopérative a signé un bail avec le CEPEO pour l'utilisation des locaux à titre de carrefour communautaire ayant comme nom « Maison de la francophonie d'Ottawa ». La Coopérative s'est engagée à verser, à titre de loyer de base, la somme d'un dollar par mois pour une période de 50 ans moins un jour. La Coopérative s'est également engagée à payer sa part proportionnelle des coûts d'exploitation du Carrefour communautaire, incluant sa part des opérations du gymnase. La part proportionnelle est évaluée à 12 069 \$ pour les coûts d'exploitation jusqu'en août 2025.

10. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Coopérative signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Coopérative pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Ministère du Patrimoine canadien		
- Programmation	55 000 \$	41 250 \$
- Présentations Arts	54 000	31 816
- Discrimination systémique	-	40 000
- Autre	1 920	1 920
Fédération de la jeunesse canadienne-française	85 191	108 043
Emploi et développement social Canada	50 161	19 077
Ville d'Ottawa	40 898	59 000
Fonds de relance des services communautaires	25 501	59 499
Conseil de la Coopération de l'Ontario - Jeunesse Canada au Travail	16 299	17 287
Conseil des arts de l'Ontario	14 500	14 100
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité	13 549	33 788
Association des communautés francophones d'Ottawa	-	15 000
	357 019 \$	440 780 \$

REMERCIEMENTS

La Maison de la francophonie d'Ottawa est le résultat de la collaboration entre de nombreux intervenants distincts, qui doivent tous évoluer en synergie afin de fournir des services de qualité et efficaces. La Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc. (CMFO) aimerait profiter de cette occasion pour remercier son conseil d'administration, ses employés, ses partenaires et collaborateurs pour leur dévouement, leur professionnalisme et leur collaboration dans toutes les facettes de ses consolidations.

Nous aimerions également remercier les personnes qui ont travaillé avec La Maison de la francophonie d'Ottawa pour lui permettre de mieux se positionner face à ce grand projet de société.



M. Luc Comeau

Appui au niveau des demandes de subventions.

La CMFO a su profiter des expériences de M. Luc Comeau à titre de consultation et d'accompagnement en financement gouvernemental. Sa valeur ajoutée, c'est sa passion des partenariats et la mise en place de ressources financières pour la réalisation de projets communautaires tels que celle de la Maison de la francophonie d'Ottawa.

Équipe NOA de Demers Beaulne comptabilité

Grâce à leurs services financiers novateurs et des produits sur mesure, Demers Beaulne est devenu notre source quotidienne de valeur ajoutée pour la CMFO. Ils nous accompagnent et conseillent pour nous faire passer rapidement à la vitesse supérieure, ici et à l'international. Merci à Marianne, Neruana et Gabrielle.





**SERVICES
AUX AÎNÉ.E.S**



**ACTIVITÉS
CULTURELLES**



**SERVICES
DE SANTÉ**



**ACTIVITÉS
SPORTIVES**



**SERVICES
JURIDIQUES**



**COURS DE
LANGUE SECONDE**



**SERVICES
D'EMPLOYABILITÉ**



**SERVICES AUX PERSONNES
NOUVELLEMENT ARRIVÉES**



**CENTRE
COMMUNAUTAIRE**



HALTE GARDERIE



PARTENAIRES FINANCIERS

Sans eux, la CMFO n'existerait pas!



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



Patrimoine
canadien

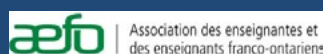
Canadiar
Heritage



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Legs de feu du Frère Maurice Lapointe -
membre de la communauté des
Frères des Écoles Chrétiennes



cmfo.ca | 613 296-6554

2720, chemin Richmond, Ottawa, ON K2B 6R7